Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260929-DELIB2026050-DE

Mairie de Val d'Izé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mardi 29 septembre 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.
La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 24 septembre 2026 et affichée.

Membres élus : 23 **En fonction :** 23 **Présents :** 21

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1er Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2ème Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse ,4ème Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6ème Adjoint ; Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; Mme NEVEU Mélanie ; M. HERVÉ Olivier ; Mme HERVAGAULT Sandra ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle.

Membres absents : M. SOUHARD Philippe a donné pouvoir à Mme HUCHET Maryse ; M. PIPARD Vincent a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ;

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026-050
OBJET : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 – ETUDE RESEAU ECLAIRAGE

Le Maire expose :

« Face à la vétusté du réseau d'éclairage public, un diagnostic a été effectué par le SDE 35. Sur la base de celui-c i le syndicat propose la réalisation d'une étude détaillée qui permettra de définir précisément les travaux à engager et de les chiffrer.
Le coût hors taxes de cette étude est de 16 007,00 € ; le montant de la participation du SDE 35 est de 50%, cette prise en charge devra être remboursée si la commune n'engage pas les travaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer le bon de commande transmis par le SDE 35 pour la réalisation d'une étude sur le réseau éclairage public d'un montant hors taxes de 16 007,00€ et prévoyant une participation du SDE 35 à hauteur de 50%.

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA

MAIRIE DE VAL D'IZÉ
35 (Ille-et-Vilaine)